



15 AVRIL 2024

EUROPE INFO HEBDO



**ÉLECTIONS, INDUSTRIE VERTE, ET
GÉOSTRATÉGIE À L'EST.**

Bonne lecture!
Elise BERNARD,
Edouard GAUDOT.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



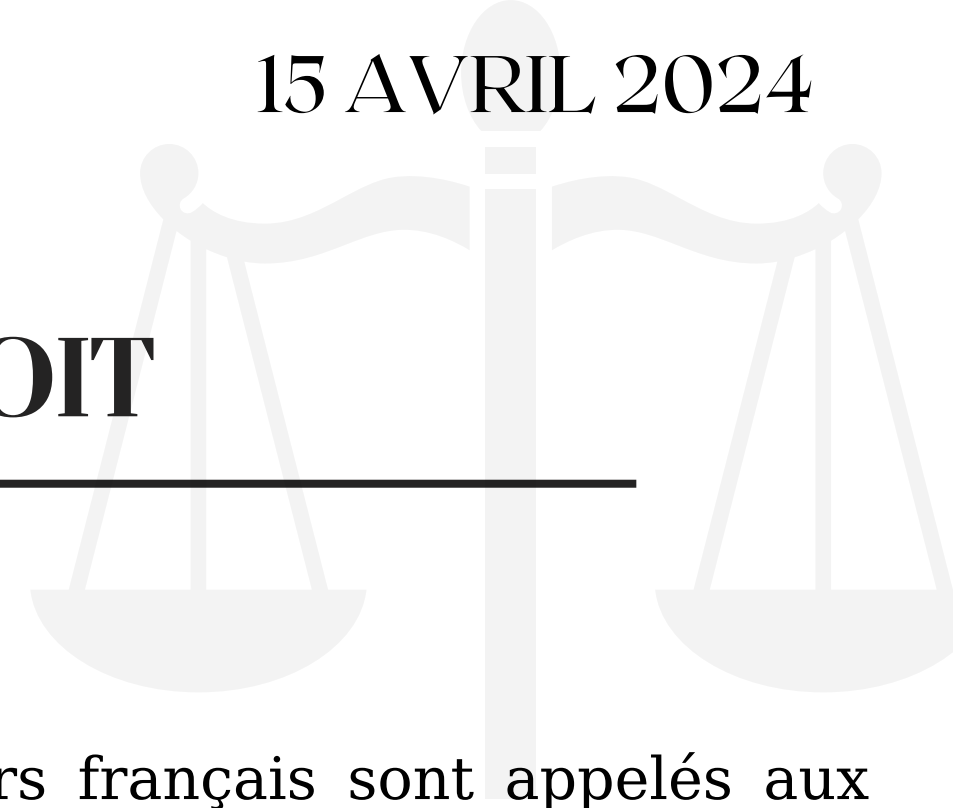
ÉLECTIONS

GLAD TO KNOW

- Pour les électeurs français, si votre situation est inchangée depuis les élections présidentielle et législatives de 2022, vous êtes inscrit sur la même liste électorale de votre commune.
- Si c'est la première fois que vous vous rendez aux urnes, l'inscription s'est faite automatiquement dans la commune de recensement.
- Cependant, si vous voulez vérifier votre inscription, votre numéro d'électeur et surtout à quel bureau :
 - Vous pouvez consulter le site dédié du ministère de l'Intérieur.
- Si vous avez changé de commune depuis 2022, vous devez vous réinscrire sur les listes électorales de votre nouveau lieu de résidence.
 - Vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour vous rendre dans votre mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de votre lien avec la commune de vote.
 - Il est également possible de faire la démarche en ligne, jusqu'au mercredi 1er mai 2024.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



ÉLECTIONS, GOOD TO KNOW

Samedi 8 (pour certains TOM) et dimanche 9 juin 2024 les électeurs français sont appelés aux urnes pour désigner au suffrage universel direct leurs 81 eurodéputés. Deuxième délégation la plus importante en termes de nombre de représentants après les Allemands, chaque candidat se présente sur une liste, elle-même rattachée à un groupe européen..

- Le groupe le plus important au Parlement européen, avec 176 sièges occupés - presque un quart - est le Parti populaire européen (PPE).
 - Elle réunit en particulier 30 eurodéputés allemands (CDU-CSU) et 16 polonais (PSL et Place Publique).
 - C'est de ce groupe que sont issues la présidente de la Commission européenne, U. Von der Leyen, et la présidente du Parlement européen R. Metsola.
 - C'est aussi ce groupe qui a hésité à exclure le parti Fidesz de V. Orban, et ses 12 élus, qui finalement avait fait le choix de le quitter.
 - C'est dans ce groupe que siègent les 8 élus LR et assimilé, de la liste portée par F-X Bellamy.
 - Seuls les 3 premiers candidats de cette liste sont connus.
- Le PS-Place publique de Raphaël Glucksmann rejoint le groupe Socialistes et Démocrates (S&D), deuxième groupe le plus représenté avec 141 sièges occupés.
 - Le groupe est essentiellement composé d'élus du PSOE espagnol, puis du PD italien et PSD allemand.
 - Les élus français n'occupent actuellement que 6 sièges.
- Les candidats de la majorité présidentielle française sont rattachés au groupe Renew Europe, et occupent actuellement 23 sièges.
 - Bien connue des milieux bruxellois et élue depuis 2019, c'est Valérie Hayer qui est la tête de liste.
 - Ce groupe réunit aussi le parti Italia Viva de Matteo Renzi ou les libéraux-démocrates belges de Guy Verhofstadt.
 - C'est le 2e groupe le plus important en termes de sièges occupés (124) dans cette législature qui s'achève, avec 101 élus.
- EE-LV et ses 12 représentants prend place, parmi les 72 élus, dans le 4e groupe Verts et Régionalistes.
 - La liste menée par Marie Toussaint rejoindra le contingent allemand, composé à l'heure actuelle de 25 élus.
- Le groupe des Réformistes conservateurs (68 sièges) a vu ses rangs grossir avec notamment le ralliement d'un élu RN en faveur d'Eric Zemmour en 2022.
 - Sur ces 68 sièges, 27 sont des Polonais du PiS.
 - On y trouve ensuite les Frères d'Italie et les Espagnols de Vox.
 - La liste Reconquête de Marion Maréchal devrait rejoindre ce groupe si elle enregistre assez de votes pour un ou plusieurs sièges.
- Le RN et ses 23 élus s'allie au groupe nationaliste Identité et Démocratie (ID) et ses 62 sièges occupés par les Allemands de l'Alternative für Deutschland (AfD) et la Lega de Matteo Salvini.
- Enfin, LFI et ses 6 sièges intègre The Left, qui réunit des partis communistes et travaillistes européens, comme Podemos en Espagne et Die Linke en Allemagne.

Parmi les 50 non-inscrits, on retrouve les élus du Fidesz hongrois, de Aube dorée grecque ou les exclus du Qatargate.

C'est devenu l'une des figures imposées du débat européen : l'UE se cherche les moyens et les objectifs d'une politique industrielle ambitieuse, capable de répondre à la pression conjointe de la concurrence américaine et chinoise, deux économies hautement subventionnées (cf. [EIH 25/2/24](#)). Mais dans une économie européenne concurrentielle, organisée pour éviter les distorsions de concurrence sur le marché unique par des acteurs mono/oligopolistiques, comment définir une telle politique ? Quels en sont les acteurs et les principaux décisionnaires ?

- C'était par exemple l'objet d'une initiative politique de l'ancien député [Edouard Martin \(FR-S&D\)](#), ex-syndicaliste de Florange, lors de la législature précédente.
 - Avec un rapport très offensif sur la question, [il plaidait pour l'émergence](#) de grands champions industriels européens.
 - [Il estimait par ailleurs](#) qu'il fallait confier au Parlement européen plus de poids dans la définition des objectifs et des moyens.
- Aujourd'hui, ce sont les États membres qui sont à la manœuvre.
 - Il aura fallu attendre les traumatismes de la crise sanitaire et de ses effets disruptifs sur les chaînes de valeurs mondialisées de l'économie européenne, pour que [le Conseil européen](#) s'en saisisse complètement en 2020.
 - Il revient avec "la nécessité de mener une politique industrielle ambitieuse afin de rendre l'industrie de l'UE plus durable, plus résiliente, plus verte et plus compétitive".
 - Derrière les pieux serments de coopération européenne, les États membres restent tributaires des logiques particulières des intérêts nationaux – surtout lorsqu'il s'agit de défendre les avantages d'un secteur plus ou moins important.
 - Les revirements de dernière minute sur les compromis européens provoqués par l'Allemagne et l'Italie sur le moteur thermique (cf. [EIH 3/4/24](#)), ou la France [sur le nucléaire](#) et les renouvelables montrent le bien :
 - l'intérêt communautaire passe après le national, au risque de "gripper la machine législative européenne", [analyse Maiwenn Lamy pour Contexte](#).



GREEN DEAL

INDUSTRIES, GREENINDUSTRY

Lundi 8 avril 2024, la 3ème réunion trilatérale France - Allemagne - Italie sur la politique industrielle européenne se tenait en présence des ministres concernés. Rien de particulièrement surprenant dans les conclusions : les trois premières économies industrielles de l'UE appellent à favoriser le développement des technologies vertes et numériques pour renforcer la compétitivité et la productivité européennes.

- Classique, l'appel à moins de bureaucratie, ou l'accroissement des investissements privés.
 - Plus original est le souhait en faveur de "ressources propres" pour financer les infrastructures nécessaires.
 - Mais au fond les questions subsistent : quels chemins doit prendre l'industrie européenne ?
- L'anxiété d'une désindustrialisation ne concerne pas que l'Allemagne.
 - L'Italie, troisième économie de l'UE et deuxième secteur manufacturier on s'inquiète aussi, au vu des derniers chiffres de l'Istat sur la production industrielle qui montrent une chute de 3,1 % d'une année sur l'autre.
 - La cause, selon le représentant des dirigeants des 60 plus grandes entreprises européennes (ERT) dans un rapport récent:
 - les coûts de l'énergie. L'organisation s'inquiète de la compétitivité en Europe et donc de la concurrence chinoise, ou américaine, surtout dans les industries dites "énergie-intensives", telles que décrites dans ce papier d'analyse de la Hertie School/Institut Delors.
 - D'où l'urgence d'avancer sur la décarbonation du secteur. 1 700 milliards d'euros d'investissements, dont 800 seuls pour les réseaux, seraient ici nécessaires selon l'ERT - qui envisage aussi d'autres dispositifs de soutien.

Le passage à l'industrie verte est une priorité des discours. Deviendra-t-il une priorité des budgets ? A lire les débats en France, ou en Allemagne, on peut rester sceptique.

EUROPE GÉOPOLITIQUE

SERBIE, GÉORGIE, ARMÉNIE, ÉLARGISSEMENT, BAUDRUCHE

Après une décennie de ralentissement, l'action européenne en faveur de son voisinage et de son élargissement a repris du poil de la bête avec la guerre d'agression russe en Ukraine. En effet, elle constitue un levier non négligeable en matière géopolitique même si certaines voix affirment que l'"Europe XXL que de nombreux politiques nationaux nous proposent, n'est qu'une chimère, et n'impressionnera ni Poutine, ni Trump, ni la Chine". En effet, dans "L'Europe enfla si bien qu'elle creva », Sylvie Goulard met en garde contre un élargissement de l'UE pris trop à la légère. Cette mise en garde est probablement formulée de bonne foi mais elle ne doit pas nous amener à la conclusion qu'elle ne poursuit aucune stratégie. Il nous semble plus intéressant de se pencher sur la stratégie poursuivie.

- Lorsque O. Várhelyi, commissaire européen à l'Élargissement, annonce que les premiers versements du nouveau paquet de financement de l'UE pour les six pays des Balkans occidentaux candidats à l'adhésion à l'UE pourraient être effectués avant la fin de l'été, l'heure est à la méfiance.
 - Les six Etats de la région — Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie — sont à des stades différents de leur demande d'adhésion.
 - L'aide financière est supposée servir à les inciter à s'engager dans de nouvelles réformes dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union.
 - La Cour des comptes européenne a conclu dans un rapport 2022 que l'aide de 700 millions d'euros accordée par l'UE à la région entre 2014 et 2020 n'a eu pratiquement aucun impact sur l'éradication de la corruption et la consolidation de l'État de droit.
 - Notre étude concentrée sur le cas de la Serbie spécifiquement arrive à la même conclusion en ce qui concerne l'État de droit et la promotion du Green Deal.
 - Pour rappel, le commissaire hongrois est un membre du Fidesz, parti qui se présente comme ami du Kremlin et du SNS à la tête de la Serbie.
 - Il aurait donc tout intérêt à annoncer le versement de fonds à un régime ami qui n'est pas très attaché à une vision exigeante de l'État de droit.
- Chez un des derniers candidats, la Géorgie, les promoteurs de son intégration européenne sont vent debout face à la présentation - à nouveau - de la loi dite "des agents étrangers".
 - Cette fois-ci elle précise qu'il s'agit d'encadrer les ONG promouvant des intérêts étrangers.
 - Soupçonnée d'être imaginée pour satisfaire le Kremlin, la présidente de la République envisage, selon Euractiv, d'y opposer son veto.
 - Nous avons interrogé l'Ambassadeur de Géorgie à Paris à ce sujet : l'instrumentalisation d'un tel texte est à surveiller de près.
 - La question qui doit se poser est : cette loi, dans sa formulation actuelle risque-t-elle d'empêcher l'adhésion de la Géorgie à l'UE?
 - Si oui, comment encadrer le contrôle des financements étrangers de façon qu'elle soit conforme à une vision exigeante de l'État de droit?
- Dans le Caucase toujours, l'Union renforce sa position à l'égard d'un -il y a encore récemment - allié de Moscou, l'Arménie.
 - Cet automne, nous expliquions comment elle avait perdu ce qu'elle croyait être son allié dans l'interminable conflit du Haut Karabagh.
 - Le 5 avril 2024, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen annonce un plan de croissance sous forme de prêts sur quatre ans.
 - Ces facilités témoignant d'une marque de confiance s'ajoute aux aides.
 - Cette annonce donne un second souffle - probablement nécessaire - au Partenariat oriental.
 - 3 d'entre eux sont maintenant candidats (Ukraine, Moldavie et Géorgie).
 - 1 a suspendu sa participation (la Biélorussie).
 - Quant à l'affichage avec l'Azerbaïdjan, il s'impose comme devant être prudent.